Motifs De La Retraicte

De Monsievr Le Prince

MOTIFS
DE LA RETRAICTE
DE MONSIEVR
LE PRINCE

A PARIS,
Chez NICOLAS VIVENAY, tenant
ſa Boutique au Palais.

M. DC. LI.



MOTIFS DE LA RETRAICTE DE MONSIEVR LE PRINCE.

MOnsieur le Prince ayant descouuert il y a trois mois que ses ennemis faisoient des conjurations secretes contre sa personne, que M. le Coadjuteur auoit eu des conferences auec le sieur de Lyonne chez le Comte de Monthresor, que Laigue y auoit assisté comme Agent de Madame de Chevreuse, & qu'apres auoir pris de nouueaux engagements auec les mesmes creatures du Card. Mazarin, qui auoient autrefois conseillé son iniuste emprisonnement, on auoit resolu dans cette derniere coniuration de se saisir de son Altesse, lors qu'elle iroit

rendre ſes reſpects au Roy, il ſe retira en ſa Maiſon de S. Maur, & apres auoir informé le Parlement des iuſtes cauſes de ſa retraite il fut arreſté que pour faire ceſſer ſes deffiances on éloigneroit des Conſeils du Roy trois perſonnes qui luy eſtoient ſuſpectes par l'attachement qu'elles auoient au Card. Mazarin. Tout le monde ſçait qu'incontinent apres Monſieur le Prince ſe rendit au Palais Royal, mais qu'il y fut ſi mal receu, que M. le Duc d'Orleans luy dit qu'il ne croyoit pas qu'il y peuſt retourner en ſeureté, & qu'il ne vouloit point luy donner vn Conſeil, de l'euenement duquel il ne pouuoit eſtre garand.

Depuis ce temps-là ces meſmes ennemis qui broüillent l'Eſtat depuis tant d'années pour leurs intereſts particuliers, afin de ſatisfaire à leurs paſſions, ont continué leurs factions & leurs caballes, & pour executer les pernicieux deſſeins qu'ils ont faits contre la perſonne de M. le Prince, ils ont perſuadé à la Reyne d'enuoyer au Parlement vn eſcrit plain de calomnies contre la reputation de ſon Alteſſe. Monſieur le Duc d'Orleans qui ſçait combien l'vnion de la maiſon Royalle eſt neceſſaire pour le repos public, & qui connoiſt la ſincerité des intentions de M. le Prince enuoya vne Declaration par laquelle il iuſtifioit entierement ſa conduite, & condamnoit les mauuais conſeils de ceux qui auoient ſurpris ſa Majeſté.

On

On a veu Monsieur le Prince demander iustice au Parlement, on sçait auec quels artifices ses Ennemis ont fait languir son innocence iusques au derniers iours de la minorité, apres beaucoup de remises; enfin il a semblé que les iustes plaintes de Monsieur le Prince eussent esté exaucées, puis que par vne Declaration verifiée dans le Parlemenr, & depuis publiée le Roy tenant son lict de Iustice, sa Maiesté a reconnu que les soupçons & les aduis qu'on luy auoient donnez estoient tres-faux, & que Monsieur le Prince estoit innocent de toutes les calomnies qu'on luy auoit imposées. Cette reparation auoit obligé son Altesse d'oublier toutes les iniures qu'on a faites iusques-icy à son innocence & à sa reputation; Monsieur le Prince de Conty en auoit donné les asseurances à sa Maiesté; Monsieur le Prince les auoit confirmées par ses lettres, lors qu'à son gtand regret il a connu que toutes les satisfactions qu'on luy donnoit, n'estoient qu'imaginaires, & que les actes authentiques de la iustice qu'on luy rendoient n'estoient que des pieges que l'on dressoit à sa liberté; il a veu l'establissement d'vn Conseil fait par les ordres du Cardinal Mazarin, sans la participation de Monsieur le Duc d'Orleans, & sans la sienne; il a veu que l'on refusoit à S. A. R. deux iours qu'elle demandoit pout pacifier toutes choses, & qu'auec vne fierté extraordinaire on mesprisoit l'entremise d'vn Prince qui a si bien merité de l'Estat, & si dignement seruy le Roy durant

ſa minorité, qui reſpondoit de l'accommodement, & qui aſſeuroit que Monſieur le Prince conſentoit deſia à l'eſtabliſſement du principal Miniſtre; il a veu que le premier conſeil que l'on donnoit au Roy dans ſa Maiorité eſtoit de payer tous les ſeruices de S. A. R. d'vn meſpris iniurieux, & de renuerſer tout ce qui auoit eſté fait pour le bien du Royaume, en rappellant dans le Miniſtere toutes les creatures du Mazarin; Que l'eſloignement des ſieurs Seruient, le Tellier, & Lyonne n'eſtoit point vn veritable exil, mais vn voyage en attendant la Maiorité, puis qu'ils ont eſté mandez, que dans le temps que l'on enuoyoit des Declarations contre le Cardinal, & que l'on faiſoit le procez à ſa conduite, on luy enuoyoit des lettres par leſquelles le Roy luy donnoit le ſoin de ſes affaires dans Rome, que l'on parloit du retour du Manzini & de ſa ſœur; & qu'enfin tout le credit du Cabinet & de l'authorité Royale eſtoient entre les mains de ſes ennemis irreconciliables.

Ces conſiderations obligent Monſieur le Prince de ſe retirer dans l'vne de ſes Maiſons, en attendant qu'il plaiſe au Roy de faire reflexion ſur l'importance des Seruices que ſon Alteſſe a rendus à ſa Maieſté, & ſur la conduite qu'ont tenuë les Perſonnes qui l'obſedent preſentement; Il eſpere que le Roy ſe reſſouuiendra Que lors que Madame de Chevreuſe cabaloit chez les Ennemis de l'Eſtat, Monſieur le Prince en triomphoit, que

tandis que M. le Coadjuteur ébranloit son authorité, S. A. l'affermissoit par ses seruices & son sang. Que lors que Laigue seruoit de guide à Monsieur l'Archiduc, pour le faire entrer en France, Monsieur le Prince estoit à la teste des armées de sa Maiesté, afin de s'y opposer; il espere de la bonté & de la iustice du Roy, que reiettant les mauuaises impressions que l'on veut donner à sa Maiesté, il ne donnera point sa confiance à des gens qui ne sont connus dans le monde que par leurs factions, & ne souffrira point que des esprits broüillons & seditieux prosnent dans le Palais Royal leur fidelité au preiudice d'vn Prince qui n'a pas craint de sacrifier sa propre gloire & l'amour que les peuples auoient pour luy, afin d'empescher l'effet des mauuais desseins qu'on auoit formez contre la Royauté, & que sa Maiesté mettra beaucoup de difference entre ceux qui ont choqué son authorité en toute rencontre, & ceux qui l'ont maintenuë : Il espere que tous les bons François feront des serieuses reflexions sur l'estat present du Royaume, & leur laisse à iuger du merite de ceux qui ont gagné des Batailles, & versé tant de fois leur sang en des perilleuses occasions pour la gloire de la Couronne, & de ceux qui ont si souuent pris des Amnisties pour l'auoir attaquée, de ceux qui ont deffendu l'estat & de ceux qui l'ont voulu perdre.